

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : Lundi 4 avril 2022
Heure : 18 h 30
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Olivier Dilhac – Maire Adjoint
- Raphaël Roy – Conseiller
- Tanya Amberman – Conseillère
- David Thibodeau – Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire et communication

Était absent :

- Néant

Le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 52-22	Proposée par : Olivier Dilhac Appuyée de : Raphaël Roy
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements qui suit : - Ajouter : <ul style="list-style-type: none">○ 6. c) Résolution – 58 000 \$ - pas conforme aux règlements○ 6. d) Avis au conseil – Budget 2022○ 11. c) Invitation de la part de la BNPP - Omettre : <ul style="list-style-type: none">○ 8. c) Résolution – Demande – Rue Principale○ 8. d) Demandes des présentateurs / i. Résolution	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Présentations diverses

a) 18 h 30 – M. Kevin Cyr

La directrice est demandée de communiquer avec M. Cyr et de remettre sa présentation au mardi 19 avril 2022 à 18 h.

b) 19 h 15 – Mme Linda Aubé

- Mme Aubé et sa sœur Carole ont présenté leur demande de colporteur.
- Elle a une planification à long terme.
- L'emplacement est devant l'ancien motel/camping. Haché (faisant face au Magasin H.P. Haché).
- Mme Aubé dit qu'elle a une entente formelle avec le propriétaire du camping.
- La bâtisse est un genre de chariot-bus (trolley) et sera fixé sur place. Mais, toujours amovible au besoin.
- Il y aura un patio, tables de pique-nique et un stationnement délimité.
- Elle souhaite opérer de mai à septembre chaque saison. Entre 11 h à 21 h.
- Une ébauche du menu est distribuée aux membres du conseil.
- Les trois (3) personnes qui travailleront sur place ont tous leur certification de salubrité aux aliments.

Le maire remercie les présentatrices et dit qu'elles auront une réponse rapidement.

VOIR #8. d) ii.

6. Finance

a) Résolution – Nouvelle résolution pour le 58 000 \$

Résolution : 53-22	Proposée par : David Thibodeau Appuyée de : Raphaël Roy
Attendu que la « Résolution 43-22 » n'est pas conforme au « Règlements du Nouveau-Brunswick 97-145 pris en vertu de la Loi sur les municipalités (D.C. 97-1036);	
Que les membres votent en faveur d'annuler la « Résolution 43-22 »;	
Et, que le montant de 58 000 \$ soit retransféré du compte du fonds de réserves capitales générales (compte#0015129-ET2) au compte du fonds de fonctionnement général (compte#0015129-EOP).	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Avis au conseil – Budget 2022

La directrice avise les membres du conseil des changements (corrections) au budget 2022 apportés suite à la vérification par la province. À préciser, les montants votés lors du vote du budget n'ont pas changé.

C'est parfois difficile puisque les formulaires de la province ne sont pas toujours compatibles avec le programme « Sage ».

7. Vieux Moulin

a) Mises à jour

Les membres du conseil ont reçu une mise à jour. Une discussion s'est poursuivie.

b) Travaux

Une rencontre est prévue avec le maire, l'agente communautaire, le préposé aux travaux publics et la directrice générale.

c) Appels d'offres

La directrice avise les membres du conseil que l'appel d'offres est sorti le lundi 4 avril 2022.
Une copie sera placée au Dropbox pour la prochaine réunion à titre d'information.

d) Lettre d'appui – CSR Chaleur

À titre d'information seulement.

8. Urbanisme et aménagement

a) Résolution – Huis clos

Résolution : 54-22	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : David Thibodeau
Que ce point soit discuté à huis clos selon l'article 68 (1) de La Loi sur la gouvernance locale puisqu'il s'agit de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre les négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Résolution – Levée du huis clos

Résolution : 55-22	Proposée par : David Thibodeau Appuyée de : Tanya Amberman
Que le huis clos soit levé.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

c) Résolution – Demande – Rue Principale (Rapport du CCRU – Modification du rezonage)

CE POINT EST OMIS ET RAPPORTÉ À LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE LE MARDI 19 AVRIL 2022.

d) Demandes des présentateurs

i. Résolution – Demande – Terrains - Rue de la Source

CE POINT EST OMIS ET RAPPORTÉ À LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE LE MARDI 19 AVRIL 2022.

La directrice est demandée d'assurer la présence du demandeur et du département de l'urbanisme.

ii. Résolution – Colporteur saisonnier

Résolution : 56-22	Proposée par : Tanya Amberman Appuyée de : Raphaël Roy
Attendu que les membres du conseil ont tous assisté à la présentation des demandeurs et ont eu l'opportunité dans discuter davantage ;	
Que les membres du conseil sont d'accords d'accordés un permis d'opération pour les cinq (5) prochaines années à un montant de 250 \$ par mois avec un minimum de 1 000 \$ par saison avec option de renouvellement ;	

<p>Que M. Linda Aubé, ainsi que tous ses employés rencontrent tous les critères du département de l'urbanisme;</p> <p>Que la direction prépare une entente formelle écrite entre le village de Nigadoo et les demandeurs qui portera le nom de « Le Pti-Gadoo ».</p>	
<p>Pour : 5 Contre : 0</p>	<p>RÉSOLUTION ADOPTÉE</p>

e) Dérogation - Filière 25587 - reçu 24 mars 2022

À titre d'information.

9. Correspondance

- a) Reçue
- b) Envoyée

10. Ressources humaines

- a) Information – Service de la collecte

La direction donne une mise à jour des changements à venir.

11. Affaires nouvelles

- a) Correction au calendrier de réunions

La mise à jour est au Dropbox.

- b) Frigo Med

L'agente communautaire avise les membres du conseil que le comité MADA est intéressé au dossier. Il est souhaité que tous les citoyens en reçoivent par contre. Une mise à jour sera faite à une date ultérieure.

- c) Invitation de la BNPP

Sujet : Retraite de l'ancien chef de la BNPP; M. Charles Comeau.

Le maire adjoint, Olivier Dilhac, avise les membres du conseil qu'une invitation sera envoyée à toutes les municipalités pour la célébration du vendredi 13 mai 2022 au Centre Raoul-Charest à Beresford.

12. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 20 h.

*Prochaine réunion ordinaire prévue le mardi 19 avril 2022 à 19 h.